Praticien hospitalier au CHU de Nantes

Médecin spécialiste agréé

du Comité médical de Loire-Atlantique

Médecin spécialiste pour les Malades Étrangers

REÇU LE

1 0 AVR. 2017

Commission de réforme

Nantes, le 29 mars 2017

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné, Docteur Pierre BARBIER Psychiatre, certifie avoir examiné ce jour :

Mme NICOLAS Françoise

Née le 17 mars 1961

Demeurant: 15, rue Edison Nantes 44000 NANTES

Cet examen psychiatrique a été fait à la demande de M. le Dr VIGNALOU Laurent, médecin du comité médical. Le suivi du dossier étant fait par M. Guillaume HABERT secrétaire du comité médical

CONCLUSION:

- 1) L'état de santé de Mme NICOLAS Françoise consécutif à son accident de service du 14 janvier 2010 peut être déclaré NON CONSOLIDÉ.
- 2) Tous les soins et autres frais médicaux postérieur, à la rechute au titre de l'accident de service sont à prendre en charge à ce titre.
- 3) Toutes les prolongations des arrêts de travail du 1 décembre 2016 au 31 mars 2017 sont aussi justifiés par cet accident de service ;
 - 4) Mme NICOLAS est inapte à reprendre le travail.
- 5) Il serait intelligent pour l'administration de la muter dans un autre ministère décentralisé ou voir même de faire des démarches pour qu'elle aille dans des collectivités territoriales ou autres.

Fait à Nantes, le 31 mars 2017

Dr P. BARBIER